Image not found or type unknown

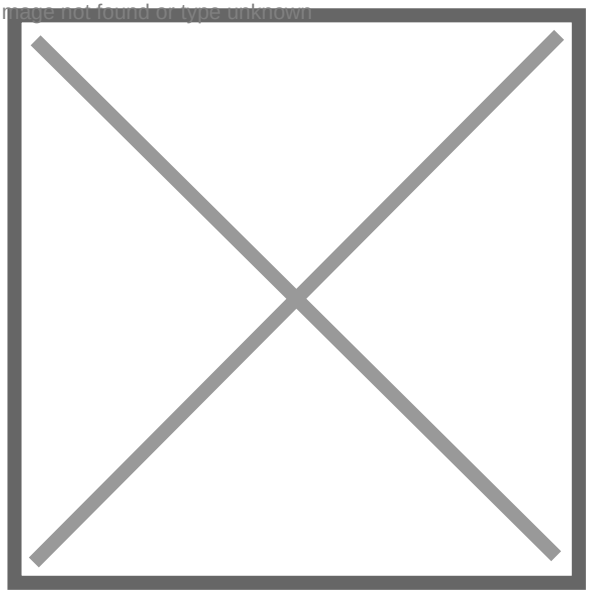

Divorce pour un etranger en France

Par **scadinuti**, le **28/08/2013** à **11:03**

bonjour. Je suis italien divorce depuis 6ans avec une francaise pouriez vous me dire si en Italie je le suis aussi merci a tous.

Par **amajuris**, le **28/08/2013** à **11:22**

bjr,
nous ne sommes pas des devins.
pour répondre à votre question il faudrait savoir si votre mariage a été transcrit en italie puis si votre divorce l'a été également.
et comme cela ne se fait pas automatiquement, si vous ne l'avez pas demandé, cela n'a pas du être fait.
vous pouvez demander à l'état civil du lieu de votre naissance quelle est votre situation matrimoniale.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés